



République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 17 février 2026 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 11 février 2026.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR et M. MECHIN.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme CIUDAD-KADI, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. BOICHE et Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, avaient respectivement donné procuration à Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. BOURDOUNE, Mme FAULE, M. TEXIER et M. DAPOIGNY.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme LOISEAU MONFOURNY Nicole

N° 2026-007 : SUBVENTION JAZZ & BLUES

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 10 février 2026,

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que l'association Jazz & Blues sollicite une subvention afin d'organiser rencontres, concerts, manifestations et événements autour du Jazz et du Blues.

La subvention demandée s'élève à 3 200 €.

Le Conseil municipal, après délibération, à la majorité (1 voix contre),

- DECIDE d'attribuer une subvention de 3 200 € à l'association Jazz & Blues pour l'organisation de ses événements de l'année 2026.

Dépense à inscrire au Budget Général 2026, article 6574.

Suivent les signatures.

